

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Sonia Tardif, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

- le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'an 2018 est maintenant terminé et déposé au bureau municipal en conformité avec le règlement de taxation portant le numéro 182-17 adopté le 11 décembre 2017 par la Municipalité d'Inverness ;
- il a été procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus ;
- les taxes seront payables selon les versements prévus aux dates suivantes :
- 1er versement : 8 mars 2018
- 2e versement : 3 mai 2018
- 3e versement : 5 juillet 2018
- 3e versement : 6 septembre 2018

- Quiconque n'a pas reçu son compte de taxes, peut se présenter au bureau de la municipalité pendant les heures régulières afin d'en recevoir une copie.

DONNÉ À INVERNESS
CE 25^E JOUR DE JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT.

Sonia Tardif

Secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Sonia Tardif, résidant à St-Jacques de Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, le 25^e jour de JANVIER 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25^e jour de JANVIER deux mille dix-huit.

Signé : *Sonia Tardif*
Secrétaire-trésorière